


<p>INFORMATIONS</p> <p>Temps de prière * les jeudis 15h 00 chapelet St Esprit</p> <p>Partage Alimentaire Paroissial * vendredi 14h à 16h Chapelle St Esprit</p> <p>Petits déjeuners Secours Catholique : * jeudi 13 décembre 21 Bd Provence de 9H30 à 11H</p> <p>Préparation Baptême * samedi 15 décembre 9h30 à 11h30 à Grange aux Bois.</p> <p>* Pour Borny : s'inscrire au presbytère, aux heures de permanence EAP</p> <p>* mardi 4 décembre 20 H au presbytère</p> <p>SEM - Réunion chez R. Caudwell le 10 décembre à 14H 30 - Noël des Anciens le 21/12 à St Paul 14h30</p> <p>Répétition des chants * 3ème étage du Bon Pasteur à 20H Les vendredis 7 et 21 décembre</p> <p>Lecture des actes des Apôtres Lundi 17 décembre à 14H à Courcelles</p> <p>Adoration à Grange au Bois Tous les 3ème mercredi du mois : de 20H à 21H,</p>	<p>Horaires des messes</p> <p>EN SEMAINE</p> <p>Au St Esprit Mercredi et vendredi 18h30</p> <p>Entre Nied & Ariane</p> <p>Mardi 16h30 AMAPA de GAB Mercredi 18h30 Grange aux Bois</p> <p>Tous les premiers jeudis du mois à 18H à Grange aux Bois Messe de la Pastorale de la santé</p> <p>Tous les 2ème vendredi du mois, messe du SEM à la chapelle du St Esprit à Borny</p>
<p>Sont entrés dans la maison du Père : Paul CHAROTTE 83 ans Gilbert CHRIST 57 ans Charlotte ENGEL 90 ans Virginie PAVESI 19 ans Alexandre GASMANN 45 ans</p>	<p>Prière et Vie</p> <p>2ème jeudi du mois à 20H30 à la chapelle de Plantières :</p> <p>Déroulement d'une soirée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'intériorisation, : indications pour la prière - Prière silencieuse sur une page d'écriture - Relecture de la soirée en groupe. <p>Contact : Sœur Rose 06 78 99 70 22</p>
<p>Presbytère de Borny 2, rue Chabosse 57070 METZ (03.87.74.09.51) Secrétariat : les mardis et vendredis de 16h00 à 18h00 à Borny Les samedis de 10h30 à 11h30 et mercredi de 17h30 à 18h30 à Grange au Bois adresse internet : paroissedestpaul@orange.fr Sites internet : http://sites.google.com/site/stpaulestmessin/ http://grangeauxbois.canalblog.com/</p>	<p>NOS JOIES : est devenu enfants de Dieu par le baptême Nathanaël LOMBARD</p>

LE LIEN

DECEMBRE
2012



Bulletin d'information de la Communauté de paroisses
Comité de rédaction : <mailto:paroissedestpaul@orange.fr>

CHEMIN D'AVENT

Membre du Comité d'Ethique Saint André (CESA) fondé en 1993, actuellement sous la présidence de Sébastien KLAM, j'ai participé à la journée d'étude du 24/11/2012. Le thème : « A l'épreuve de la vie et de la mort, regards croisés sur la personne soignée. Je soigne, donc il est ».

Quatre conférences le matin, des ateliers l'après midi ...Redonner ici en quelques lignes la richesse des échanges de cette journée : une gageure !

Notre réflexion a placé l'Homme au cœur de nos préoccupations : le Patient (celui qui souffre et subit) en demande de soin, le Soignant (celui qui va à la rencontre de l'autre dans la relation de soin).

« La plénitude de l'amour du prochain, c'est simplement d'être capable de lui demander : quel est ton tourment ? » disait Simone WEIL.

La rencontre, la relation ... un risque ? Sans doute car dans le hasard de la rencontre il y a une part d'inattendu : « je découvre plus que moi-même » en rencontrant l'autre. Dans la relation de soin, le soignant se rend disponible à l'autre, il est à ses côtés, il s'ouvre à lui pour lui laisser place, il sait se taire, il ECOUTE pour le laisser s'exprimer, se dire. Quelques qualités indispensables au soignant : l'humilité, la sollicitude, l'empathie, l'amour du prochain...

Pour le soignant, cet autre est toute PERSONNE, de la naissance à la fin de la vie, qui passe par des étapes parfois difficiles, voire douloureuses (maladie, handicap). Pas toujours aisée cette relation. « L'autre reste un mystère, il faut se laisser toucher par lui », faire un bout de chemin (=accompagner), mais « accompagner ce n'est pas agir mais ajuster » (Marie de HENNEZEL). Ajuster sa relation c'est trouver pour le soignant sa juste présence à l'autre.

Voici le temps de l'Avent. Je m'interroge sur cet autre que je vais rencontrer au quotidien. Va-t-il me surprendre ? Quelle sera ma juste présence ? Saurais-je répondre à sa demande ? Saurais-je « entendre son tourment » ?

DIEU qui est tout AMOUR et a donné son fils Jésus, je te prie humblement : « voici ma main devant Toi pour accueillir Ta Parole, voici mes mains devant Toi pour me mettre à Ton service, voici mon cœur devant Toi pour que Ton Amour l'habite ».

Et vous comment voyez-vous votre chemin d'Avent ?
Françoise MOLA

Samedi 1 décembre	18h30 : Grange au Bois : messe de communauté : entrée en Avent pour la Communauté
Dim 2 décembre. <i>1er dim. Avent</i>	11h : Villers 11h : St Pierre : Henri BARBOT
Samedi 8 décembre	18h30 : Grange au Bois 18h30 : St Esprit : Gilbert ABEL famille MONSEL
Dim. 9 décembre <i>2ème dim. Avent</i> <i>Courcelles étincelles :</i>	9h30 : St Paul : René CHABRIER, 11h : St Pierre : René MAUGRAS et sa famille Famille VIGNEURT-FOSELLE, Janine MULLER 11h : Courcelles : Marie et Eugène GREGOIRE
Samedi 15 décembre	18h30 : Ars : 18h30 : St Esprit : France et Nicolas CHRIST
Dim. 16 décembre <i>3ème dim. Avent</i>	9h30 : St Paul 11h : St Pierre : Familles HOERNER-TERRENS, HENRY-BERLOCHER, Maria CAO THI UT, Gioan Kim PHUNG TRIEU 11h : Grange au Bois
Samedi 22 décembre	18h30 : Villers 18h30 : St Esprit : Madeleine OBRINGER et René, familles NOIREL , FRANCOIS
Dim. 23 décembre <i>4ème dim. Avent</i>	9h30 : St Paul 11h : St Pierre : Familles DEMAREST-RENAUD René MAUGRAS 11h : Grange au Bois
Lundi 24 décembre Veillée de Noël	18h30 : Grange au Bois pour les enfants et les familles 23h : St Pierre : messe de minuit 23h : Courcelles : messe de minuit
<i>Mardi 25 décembre Noël</i>	11h : Ars : messe solennelle du jour de Noël
Samedi 29 décembre	15h : mariage à Grange au Bois : Oscar AMBRUSH et Suzanne MUSAYEVA 18h30 : Villers 18h30 : St Esprit
Dim.30 décembre <i>Ste famille</i>	9h30 : St Paul 11h : St Pierre : familles MORQUE-HUSSON, HEN- RY-BERLOCHER 11h : Grange au Bois

Journées Mondiales de la Jeunesse 2013

Ces JMJ prendrons un angle résolument missionnaire autour du thème « Allez de toutes les nations, faites des disciples » (Matthieu 28,19).

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire... et pour tout renseignement et inscription : Pierre Guerigen 03 87 75 25 98 ou jmj2013metz@gmail.com

LE SDEJ organise un **rassemblement diocésain** ouvert à tous JMJistes ou non le **samedi 23 mars 2013 à Sarrebourg.**

Ceux qui ne peuvent faire le déplacement jusqu'au Brésil, sont invités à vivre les JMJ de Lorraine à Nancy du **22 au 28 juillet**

Communiqué des évêques de l'Est de la France à l'occasion du projet de loi sur "le mariage pour tous"

L'adoption de ce projet transformerait une institution structurant la société depuis des siècles; ce qui ne peut laisser indifférent aucun citoyen. Des membres d'autres confessions chrétiennes, d'autres religions mais aussi des groupes de réflexion et des personnalités compétentes s'interrogent. Est-il possible de prendre une telle décision sans qu'un débat n'ait lieu à l'échelon national ? Les arguments qui veulent légitimer le mariage des couples de même sexe, reposent en général sur deux points : l'amour et la non-discrimination.

Concernant la question de l'amour, nous comprenons que des personnes du même sexe puissent s'aimer. Mais alors faut-il institutionnaliser une forme particulière d'amour dans la société ? Si le mariage a été institué, c'est pour garantir la stabilité sociale et la filiation. Concernant le second point, celui de la non-discrimination, il faut rappeler que le mariage a toujours été compris comme l'union d'un homme et d'une femme (cf. article 12 de la Convention européenne des droits de l'homme). Permettre le mariage de personnes du même sexe, c'est donc changer la définition du mariage lui-même.

Une des conséquences concrètes, déjà prévue dans le projet de loi, que nous ne mesurons peut-être pas encore, c'est le remplacement de la notion de "père" et de "mère" dans l'état civil au profit des notions artificielles et finalement discriminatoires de "parent 1" et de "parent 2". Dans une société déjà déstabilisée, en quête de repères, avons-nous besoin de porter atteinte à la famille, cellule structurante de la société, et au rôle fondamental du père et de la mère ? Le grand oublié de ce projet n'est-il pas l'enfant ? En voulant donner le "droit à l'enfant" à certains, n'en vient-on pas à nier les droits de l'enfant lui-même ?

Nous renouvelons notre appel aux responsables politiques du pays, afin qu'un large débat ouvert et serein puisse avoir lieu sur ce sujet fondamental. Nous encourageons toutes les initiatives constructives de nos concitoyens en ce sens. Nous appelons les membres de nos communautés à apporter leur contribution à ce débat.

NOEL

*Le Noël des anciens, organisé par le SEM, aura lieu cette année le
vendredi 21 décembre, à 14h30 à l'église St Paul.*

Comme chaque année, la quête sera versée à une association caritative qui viendra présenter ses activités au cours de la messe.

Ceux qui le peuvent (souhaitent) pourront donner un coup de main dès 9h pour aider à préparer la salle. Merci d'avance.

Pour l'équipe du SEM,

Robert Caudwell. (06 03 39 20 11)